

# Communiqué

Patrimoine arboré et forestier

## La Ville de Lausanne digitalise ses arbres et communique la planification annuelle des coupes

Un compteur d'arbres et des cartographies permettant un état des lieux et un suivi de l'arborisation ont été conçus à l'attention des habitants. La Ville entend ainsi informer de la richesse de son patrimoine arboré et offrir une vue détaillée de la gestion de ses arbres publics. A la mise en ligne de ces nouveaux outils s'ajoutent cinq séances d'information à la population. Ces dernières permettront au Service des parcs et domaines de présenter la planification annuelle des coupes d'arbres urbains et forestiers qui interviendront entre mi-octobre 2019 et mars 2020.

### Mieux connaître les arbres sur l'espace public grâce à de nouveaux outils numériques

Développés à l'attention de la population, de nouveaux outils numériques proposent un état des lieux du patrimoine arboré et de l'évolution de l'arborisation de la Ville.

Pour rendre compte de la gestion des arbres publics, un compteur du nombre d'arbres plantés et coupés ainsi que des compensations exigées dans l'année est consultable sur [www.lausanne.ch/arbres-et-forets](http://www.lausanne.ch/arbres-et-forets).

La plateforme est complétée d'une carte proposant une vue générale du patrimoine arboré lausannois déjà répertorié sur l'espace public, soit près de 22'000 individus (hors forêts). Sont identifiables :

- Les 22'000 arbres répertoriés
- Les arbres publics pour lesquels la Municipalité a délivré une autorisation d'abattage
- Les arbres que la Municipalité s'engage à planter en compensation
- Les arbres plantés dans l'année
- Les arbres dits « remarquables »

Pour chacun d'eux, il est possible en un clic supplémentaire de prendre connaissance de son nom scientifique ou encore de sa circonférence. Ces informations s'affichent en bas de page sous l'onglet « arbres ».

Cette carte offre également une façon de visualiser une sélection d'arbres dits « remarquables » actuellement en phase d'étiquetage sur le terrain ou encore de distinguer les arbres plantés dans l'année. Sur la page, des plans des coupes forestières sont également disponibles et indiquent le périmètre des zones d'entretien et de sécurisation sylvicoles.

Par ces outils issus de la collaboration entre le Service des parcs et domaines et le Secrétariat général et cadastre, la Ville entend informer de la richesse de son patrimoine arboré et offrir une vue détaillée de la gestion de ses arbres publics. En ce qui concerne les arbres sur l'espace privé, ils seront traités dans un second temps.

### Des séances d'information pour présenter la planification annuelle des coupes

L'année durant, le Service des parcs et domaines tisse des liens étroits avec les associations de protection de l'environnement en leur présentant ses actions liées avec la gestion des arbres. Dans le courant du mois d'octobre, des séances d'informations publiques seront organisées dans 5 lieux pour expliquer à la population les travaux planifiés (voir tableau ci-après). Pour toucher le plus grand nombre, toutes les maisons de quartier et les sociétés de développement seront informées de la tenue de ces événements. Au-delà de ces séances, des dispositions complémentaires seront prises dans des cas spécifiques pour transmettre des informations à proximité des arbres concernés.

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | [presse@lausanne.ch](mailto:presse@lausanne.ch) | [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

1 / 2

Au travers la gestion du renouvellement de l'arborisation, la Ville de Lausanne affirme sa volonté de maintenir et développer cet héritage, avec des arbres sains et prospères. Dans le cadre de sa planification annuelle, le Service des parcs et domaines procédera à des coupes urbaines et forestières entre mi-octobre 2019 et mars 2020. Des contrôles ont permis d'identifier les sujets malades, blessés ou potentiellement dangereux. En forêt, les coupes visent à régénérer et à éclaircir les peuplements. Elles apportent plus de lumière, favorisant ainsi la croissance des arbres et le renforcement de la biodiversité. Certaines essences - épicéas, hêtres, tilleuls, frênes, érables - paient un lourd tribut aux épisodes caniculaires répétés de ces dernières années.

S'inscrivant dans une gestion rigoureuse et durable de l'arborisation lausannoise, les coupes 2019-2020 concernent 343 arbres et la Municipalité s'engage à planter au moins 379 arbres en compensation. A ce jour, sur l'année 2019, ce sont 481 arbres qui ont été plantés le long des avenues, dans les parcs et les espaces publics. Dans les forêts de Vernand et du Jorat, 12'000 m<sup>3</sup> de bois seront prélevés et 800 m<sup>3</sup> dans les forêts urbaines.

### **Davantage d'arbres plantés que d'arbres coupés**

S'il est évident que les arbres coupés doivent être compensés a minima « 1 pour 1 », la Ville souhaite en faire davantage pour renforcer l'arborisation en ville afin notamment de lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité. La volonté est donc de planter plus d'arbres tout en leur offrant de bonnes conditions de croissance. Ce sont ces exigences qualitatives qui permettent d'assurer leur bon développement et d'atteindre concrètement l'objectif de compensation. En effet, les arbres ne présentent de véritables qualités environnementales et climatiques qu'à la condition de pouvoir croître généreusement.

Quant aux arbres en forêt, leur croissance et leur renouvellement naturel compensent largement les coupes effectuées. A noter que le bois prélevé est valorisé comme matériau de construction durable ou comme énergie renouvelable.

#### **Information à la population**

Les projets de coupes urbaines et forestières seront présentés lors de séances publiques prévues aux dates suivantes :

- Mercredi 9 octobre 2019 à 17h00 – Collège de Floréal, av. de Cour 14
- Jeudi 10 octobre 2019 à 17h00 – Pinte de Sauvabelin, ch. des Celtes 1
- Vendredi 11 octobre 2019 à 17h00 – Musée Historique de Lausanne, pl. de la Cathédrale 2
- Mercredi 16 octobre 2019 à 17h00, – Rond-Point rte d'Oron, ch. de Rovéréaz, rte d'Oron 98
- Jeudi 17 octobre 2019 à 17h00, – Tours Valmont, av. de Valmont 207

Informations sur [www.lausanne.ch/arbres-et-forets](http://www.lausanne.ch/arbres-et-forets)

La Municipalité de Lausanne

#### **Renseignements complémentaires :**

**Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, + 41 21 315 52 00**

Lausanne, le 9 octobre 2019